

BULLETIN MUNICIPAL



Meilleurs voeux 2021

DECEMBRE 2020

Commune de Marval



Le mot de la municipalité

Marval, de nouveaux défis pour l'avenir

Cette année aura été une année toute particulière pour la commune comme pour le reste du monde. Le virus auquel nous devons faire face nous freine chaque jour dans nos actions et dans notre volonté d'agir.

Et pourtant, depuis notre élection nous avons eu à cœur de redynamiser la commune en créant dans un premier temps un marché (qui jusqu'à aujourd'hui remporte un grand succès) mais nous ne souhaitons pas en rester là. D'autres projets plus ou moins ambitieux verront le jour avec votre collaboration.

Nous avons à cœur de rompre l'isolement de chacun, de communiquer au maximum avec vous et ce fut le cas en distribuant dans chaque maison les précédents comptes rendus du conseil municipal.

Le Maire et les Adjoints vous remercient pour les idées que vous nous apportez chaque jour. Ainsi grâce à vos conseils et critiques constructives un conteneur textile rejoindra prochainement l'éco-point de Marval. De même une réflexion sur l'aménagement de boîte à livres est en cours.

« Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021. »

Le compte rendu que vous n'avez pas encore...

COMMUNE DE MARVAL

(Haute-Vienne)

Compte rendu du Conseil Municipal du vendredi 25 septembre 2020

Ouverture de la séance à 20h

Présents :

M. Dominique BERTRAND, Mme Léa BLANC, M. Christopher CARRINGTON, M. Sylvain CASSORE, Mme Christine DESDOITS, Mme Rachel HAAG, M. Pierre HACHIN, M. Michel JEAN, Mme Edith LEGER, Mme Marie LINET, M. Pierre MANDON, Mme Yolande PIRONNET, M. Jérôme SUET, Mme Carole RELLAND.

Absent : néant

Faute d'autre volontaire Jérôme SUET se propose comme secrétaire de séance et rédacteur du compte rendu.

1/ Validation du compte rendu des deux séances précédentes

Dernière séance : M. Michel JEAN n'a pas prononcé le mot « licencier » (on ne licencie pas sur un CDD).

Mme Carole RELLAND souhaite ne pas prendre part au vote, vu qu'elle n'était pas présente lors de cette séance.

M. Dominique BERTRAND avait demandé que le Conseil Municipal se déroule en français.

Vote pour la validation du compte rendu de la dernière séance : 12 pour, 1 contre, 1 abstention

Avant dernière séance :

Vote pour la validation du compte rendu de l'avant dernière séance : à l'unanimité

2/ Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation

M. le Maire annonce qu'il n'y a pas eu de décisions prises depuis le 11 septembre 2020

3/ Demandes de subventions pour la réfection des trottoirs au bourg de MARVAL

M. le Maire explique que la Mairie n'a pas reçu le devis de l'ATEC et que le conseil municipal ne peut donc pas délibérer aujourd'hui. La délibération est reportée au prochain conseil.

4/ Lancement de la première tranche de travaux à l'église de Milhaguet et mise en œuvre de la clause sociale

M. Sylvain CASSORE explique que cette première tranche sert à consolider les fondations, les murs et la mise en conformité de l'église de Milhaguet avant de rénover la toiture. Il y a une liste détaillée des différents travaux dans le dossier.

M. Sylvain CASSORE ajoute que la Mairie a obtenu une dérogation portant le total des subventions à 90% (et non à 80 %) pour le financement de la première tranche : 40% de la DRAC, 25% du département et 25% de la Région.

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à 450 000 euros. A cela il faut ajouter les frais d'architecte, le coordinateur SPS (sécurité et protection de la santé) et une provision de 30 000 euros pour les travaux non listés au prévisionnel, soit un total de 512 000 euros.

Il restera 150 000 euros à la charge de la Commune et elle pourra récupérer au bout de 2 ans la TVA payée pour les travaux.

Mme Carole RELLAND demande en quoi consiste la Clause Sociale, M. Sylvain CASSORE explique que la Clause Sociale permet d'employer des personnes handicapées et/ou des personnes en insertion. Enfin M. Sylvain CASSORE présente qu'il est possible de demander à la Fondation du Patrimoine de faire un appel aux dons et que ceux-ci pourront être octroyés à la Commune.
Vote pour la première tranche des travaux de l'église de Milhaguet : à l'unanimité.
Vote pour la clause sociale : à l'unanimité.

5/ Propositions pour la commission communale des impôts directs (CCID)

M. Le Maire explique que la Mairie doit présenter une liste de 24 noms pour le CCID et que par la suite le Directeur départemental des finances publiques retiendra 12 noms dont 6 titulaires et 6 suppléants.

M. Le Maire présente les 18 postulants de cette liste et demande au conseil et au public si des personnes veulent se présenter pour compléter celle-ci.

6 personnes se présentent : M. Michel BARBIER, M. Christian DELAGE, Mme Carol GREENWOOD, Mme Rachel HAAG, Mme Yolande PIRONNET, Mme Édith LEGER.

6/ Constitution du CCAS

M. Le Maire propose de constituer un Centre Communal d'Action Sociale. Il doit être constitué de 4 élus et de 4 personnes de la commune.

Élection des 4 membres élus

Se présentent comme membres élus : Mme PIRONNET, Mme LINET, M. CASSORE, M. SUET, Mme LEGER, Mme HAAG.

Premier tour :

M. CASSORE : 7 voix Mme HAGG : 3 voix Mme LINET : 8 voix Mme LEGER : 7 voix
Mme PIRONNET : 8 voix M. SUET : 7 voix

Mme PIRONNET et Mme LINET sont élues membres du CCAS

Deuxième tour :

M. CASSORE : 8 voix Mme HAAG : 3 voix Mme LEGER : 7 voix M. SUET : 4 voix
M. CASSORE et Mme LEGER sont élus membres du CCAS

M. Le Maire demande aux membres du Conseil s'ils ont des propositions de personnes de la commune pour être membres du CCAS. Le conseil n'a aucune proposition. M. Le Maire précise qu'il désignera les personnes membres du CCAS.

7/ Nomination de conseillers municipaux au sein des commissions de la Communauté de Communes Ouest Limousin

M. Le Maire explique qu'il faut des membres du conseil municipal qui se proposent pour représenter la commune de Marval au sein des 8 commissions de la Communauté de Commune Ouest Limousin.

Pour les 8 commissions se proposent :

- Commission finance : *Mme Rachel HAAG*
- Commission lecture publique, vie culturelle, associations : *Mme Marie LINET*
- Commission développement économique et tourisme : *Mme Léa BLANC*
- Commission aménagement du territoire : M. Jérôme SUET et transition écologique : *M. Sylvain CASSORE*
- Commission cycle de l'eau : *M. Pierre Hachin*
- Commission Jeunesse, enfance et sport : *M. Jérôme SUET*
- Commission solidarité, cohésion sociale : *Mme Yolande PIRONNET*
- Commission voiries bâtiments : *Mme Rachel HAAG* et ordures ménagères : *M. Christopher CARRINGTON*

8/ Adoption d'une convention d'adhésion à la fourrière départementale

M. Le Maire demande au Conseil s'il souhaite signer la convention d'adhésion à la fourrière départementale, sinon la commune de Marval devra créer une fourrière pour accueillir les animaux domestiques sans propriétaires trouvés sur la commune.

Vote pour l'adoption d'une convention d'adhésion à la fourrière départementale : à l'unanimité.

9/ Décision concernant la solution connectée d'éclairage automatique au profit des moyens de secours hélicoptéré.

M. Le Maire demande aux membres du Conseil de délibérer sur la proposition (faite lors de la séance du 11 septembre 2020) de l'installation d'éclairage automatique connectée pour faciliter le secours des personnes qui doivent être hélicoptérés du stade de football de Marval.

Mme Carole RELLAND demande de plus amples informations étant donné qu'elle n'était pas présente lors du dernier Conseil.

M. Le Maire explique et donne le coût de ce projet soit 3 840 euros puis 250 euros/an

M. Jérôme SUET dit qu'il y a 10 autres communes concernées et qu'elles pourraient être intéressées par ce dispositif au sein de la communauté de Communes. Nous allons les contacter ainsi que d'autres communes comme Rochechouart, Saint Junien, etc. Plus nous serons de communes intéressées plus le coût de ce dispositif sera moindre pour chaque commune.

M. Le Maire ajoute qu'il peut être possible d'avoir des subventions de l'ARS ou autre

Vote pour la mise en place d'un éclairage automatique connectée au terrain de football de Marval : à l'unanimité.

10/ Achat d'outillage d'atelier

M. Le Maire explique que l'atelier des cantonniers a besoin d'outils comme par exemple un compresseur, ...

Mme Carole RELLAND et M. Dominique BERTRAND souhaitent avoir une liste complète de l'outillage.

M. Le Maire répond qu'il y a une liste consultable à la Mairie.

Vote pour l'achat d'outillage d'atelier : à l'unanimité

11/ Prévisions d'achat de matériel de voirie et chemins

M. Le Maire explique que la commune a besoin d'un nouveau tracteur, d'une épareuse, d'une machine pour les accotements, d'une balayeuse pour la voirie et d'un SSV électrique (Side by side Vehicule) pour l'entretien des chemins communaux.

M. Dominique BERTRAND demande ce qu'il en est pour l'ancien tracteur, M Le Maire répond qu'il sera repris par le futur vendeur et ajoute que celui-ci sera choisi à la suite d'un appel d'offres. Ensuite les devis seront examinés par la commission et les devis retenus seront votés lors d'un prochain conseil municipal.

Mme Edith LEGER exprime qu'elle est contre l'achat d'un SSV et qu'elle tient à partager son avis.

M. Le Maire explique qu'il est possible d'obtenir des subventions pour l'achat du SSV et qu'il a une capacité électrique de 3 jours.

M. Michel JEAN demande si un autre véhicule peut suffire comme le KUBOTA

Mme Marie LINET précise que cela sera vu en commission.

Vote pour lancer un appel d'offres pour l'achat de matériel de voirie et chemins : à l'unanimité.

12/ Achat de deux radars pédagogiques

M. le Maire propose l'achat de deux radars pédagogiques, l'un pour Marval et l'autre pour Milhaguet. Il explique que l'on pourra les changer de places lorsqu'il y en aura besoin, qu'ils n'ont pas de smiley car cela est interdit, qu'ils indiqueront la vitesse au maximum à 60 km/h et qu'ensuite il sera écrit « Danger » afin d'éviter les courses de vitesses.

M. Le Maire informe que cela coûtera environ 5 000 euros pour les deux radars.

Vote pour l'achat de deux radars pédagogiques 11 pour, 3 contre

Questions diverses :

Mme RELLAND demande s'il est possible de mettre des panneaux de limitation de vitesse dans les hameaux comme par exemple au « Puy Chevalier ». Mme LINET exprime le fait qu'il faudrait voir ce sujet dans sa globalité et non seulement sur un hameau. Cela sera vu en commission voirie.

Mme RELLAND demande également s'il est possible de mettre des panneaux indiquant les entrées au hameau du « Puy Chevalier »

M. SUET explique qu'il y a eu une intervention des services vétérinaires de l'Etat à l'Épinassie. Le Vétérinaire n'a observé aucune maltraitance d'animaux.

Mme RELLAND informe qu'il y a des problèmes de chats à « l'Age ». M. CASSORÉ répond que cela peut être géré par la SPA.

M. Le Maire informe que la Commune organise un chantier participatif le samedi 10 octobre à 14h00 pour nettoyer les cimetières de Marval et de Milhaguet. M. CASSORÉ explique que l'objectif est de nettoyer les cimetières avant la Toussaint.

M. Le Maire informe que les 3 derniers bulletins municipaux vont être distribués à tous les habitants de Marval. Il demande au conseil si des membres souhaitent participer à leur distribution.

Mme LEGER, M. MANDON, M. BERTRAND, Mme RELLAND, Mme HAAG, Mme DEDOITS, Mme PIRONNET, M. CASSORE, Mme LINET, M. SUET et M. le Maire souhaitent participer à la distribution.

La séance est levée à 21h22.

Jérôme SUET
Secrétaire de séance

Pierre HACHIN
Maire

FINANCES

BUDGET COMMUNAL

Dépenses de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	455 376.00	105 401.31
Charges de personnel	234 000.00	150 111.99
Autres charges de gestion courante	50 000.00	37 019.19
Atténuation de produits	20 000.00	1 884.00
Charges exceptionnelles	10 000.00	
Virement section d'investissement	921 000.00	
Op. d'ordre de transfert entre sect.	11 000.00	
Recettes de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	15 067.07	14 920.00
Impôts et taxes	180 000.00	162 070.00
Dotations et subventions	280 000.00	305 533.78
Autres pdts de gestion courante	20 000.00	25 506.96
Produits financiers		14.55
Op. d'ordre entre sections	8 000.00	59 616.46
Excédent de fonct. reporté	1 198 308.93	
Dépenses d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Déficit d'investissement reporté		7 497.35
Emprunts et dettes assimilés		350.00
Immobilisations incorporelles	56 100.00	
Immobilisations corporelles	274 000.00	14 613.36
Immob. en cours	637 000.00	224 247.93
Op. d'ordre de transfert entre sect	8 000.00	59 616.46
Opérations patrimoniales	6 000.00	
Recettes d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Excédent antérieur reporté	31 553.40	
Dotations et réserves	11 546.60	14 387.33
Subventions d'investissement		15 102.00
Emprunts et dettes assimilés		363.37
Virement section de fonct.	921 000.00	
Opérations d'ordre entre sections	11 000.00	74 116.46
Opérations patrimoniales	6 000.00	

BUDGET ANNEXE POUR L'ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Charges à caractère général	13 500.00	147.25
Charges de personnel	13 600.00	
Autres charges de gestion courante	3 214.78	
Atténuation de produits	15 000.00	
Charges exceptionnelles	1 000.00	
Virement section investissement	82 000.00	
Op. de transfert entre sections	8 000.00	

Recettes de fonctionnement		
	Prévision	Réalisation
Produits des services du domaine	16 000.00	-30 000.00
Excédent antérieur reporté	115 314.78	
Op. de transfert entre sections	5 000.00	

Dépenses d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Immobilisations incorporelles	15 000.00	
Immobilisations corporelles	24 448.35	
Immobilisations en cours	70 000.00	
Op. de transfert entre sections	5 000.00	
Opérations patrimoniales	15 000.00	

Recettes d'investissement		
	Prévision	Réalisation
Excédent reporté	24 448.35	
Virement sect. de fonctionnement	82 000.00	
Op. de transfert entre sections	8 000.00	
Opérations patrimoniales	15 000.00	

Les prévisions du budget ont été votées à l'équilibre avec des réalisations à minima cette année en raison du manque d'activité du 1^{er} semestre due à la crise sanitaire dans un premier temps et par la mise en place du Conseil nouvellement élu. Les opérations entre sections et les opérations patrimoniales ne sont que des écritures d'équilibre qui n'ont pas de réalisation comptable réelle. Il est à noter que les taux de fiscalité locale n'ont pas été modifiés. Les résultats d'exécution seront repris aux prochains budgets primitifs. Les pistes de financements pour les prochains projets et investissements sont toutes étudiées et seront présentées dans l'objectif de permettre un reste à charge minimum pour nos budgets.

Marval depuis juillet 2020

Le marché

Le premier marché de Marval a eu lieu le dimanche 26 juillet. Depuis il ne cesse de s'étoffer. Vous pouvez y trouver du poisson, du fromage, des légumes, des œufs mais aussi des poulets rôtis, jus frais, champignons...



Photo prise par Mme Chantal Lapouge

De nombreux artisans sont également au rendez-vous afin de vous proposer de belles poteries, des paniers, des bougies ou encore des objets cousus ou tricotés. De quoi nous aider dans nos recherches de cadeaux !



On en parle même dans la presse (le Populaire du Centre) :

Le village lance son marché dominical

- MARVAL

Publié le 11/08/2020



Chaque dimanche matin et pendant toute l'année sur la place du lavoir en face du restaurant, un marché de producteurs et d'artisans aura lieu à Marval. © Droits réservés

Dimanche 26 juillet avait lieu le premier marché marvalais où plusieurs centaines de personnes sont venues faire leurs achats ou flâner entre les différents étals.

Maintenant, chaque dimanche matin et pendant toute l'année de 8 heures à 13 heures sur la place du lavoir en face du restaurant, producteurs, transformateurs et revendeurs seront présents avec leurs produits frais et de saison ou leur fabrication. Des artisans locaux (poterie, vannerie, bougies...) seront également au rendez-vous.

Ce marché est l'occasion de rencontrer des producteurs locaux et ainsi d'encourager un réseau alimentaire et artisanal de proximité.

Les horaires du marché sont chaque dimanche de 8 heures à 13 heures et pour avoir des informations, contacter la mairie de Marval au 05.55.78.71.04.

Mariage

Nous avons eu le privilège de célébrer notre premier mariage, nous souhaitons beaucoup de bonheur à Valentine et Théophile.



Carnet rose

La commune de Marval a eu le plaisir d'ajouter deux habitants à sa population. Thelma et Nathan ont vu le jour en cette année 2020. Nos félicitations aux familles.

Les chantiers participatifs de nettoyage des cimetières de Milhaguet et de Marval

Les samedis 10, 17 et 24 octobre entre 10 et 30 habitants de la commune se sont retrouvés dans une ambiance solidaire et conviviale afin de désherber les allées et le tour des tombes des cimetières de Marval et de Milhaguet. La bonne volonté, une météo clémente et le travail de toutes ces personnes,



notamment celui de la communauté britannique, ont permis de redonner une belle image de notre commune et de rappeler à tous la considération que nous partageons pour la mémoire des anciens de notre village. Ces rencontres, organisées dans le respect des règles sanitaires du moment, ont aussi été l'occasion de se retrouver, de se rencontrer, d'apprendre aussi à se connaître autour du verre de l'amitié.



Dans les semaines à venir, d'autres occasions vont se présenter pour réitérer ce genre de rencontres. C'est pourquoi si vous êtes motivés pour **rendre service aux personnes de la commune**, désireux de **donner un coup de main en toute bonne volonté**, vous pouvez **contacter la Mairie** par mail (mairie-marval@wanadoo.fr) ou par téléphone au 05 55 78 71 04 pour que l'on puisse vous contacter au fur et à mesure des besoins.

Encore merci à tous pour votre aide et au plaisir de se retrouver bientôt, dans le respect des règles sanitaires évidemment.

La cérémonie du 11 Novembre 2020

Comme chaque année la cérémonie du 11 Novembre s'est tenue en collaboration avec la municipalité de Pensol. Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, nous étions en petit comité.



Cérémonie de Milhaguet

Mme Edith Léger, Maire déléguée de Milhaguet a lu le discours.

Cérémonie de Marval

La matinée s'est terminée par la lecture du discours par M. le Maire devant le monument aux morts.



Les cadeaux des enfants et les colis des aînés



Le père Noël est passé à la mairie ! Cette année, compte tenu de la crise sanitaire, pas de spectacle ni de goûter mais nous espérons pouvoir nous rattraper au cours de l'année 2021.

En attendant, des plages horaires ont été proposées aux parents afin qu'ils puissent venir chercher les cadeaux et les gourmandises des enfants.

Cette année, comme pour les enfants, la crise sanitaire nous a empêchés de nous réunir autour d'un repas et de partager ainsi un bon moment ensemble. Nous avons cependant tenu à offrir des colis permettant à nos aînés de passer un temps agréable.

Monsieur le Maire, les Adjointes et une partie du Conseil Municipal participent avec plaisir à la distribution, avant les fêtes de fin d'année, des colis confectionnés par La Centaurée.



Les projets futurs

Secours hélicoptérés : installation sur le stade, du système EBOO.

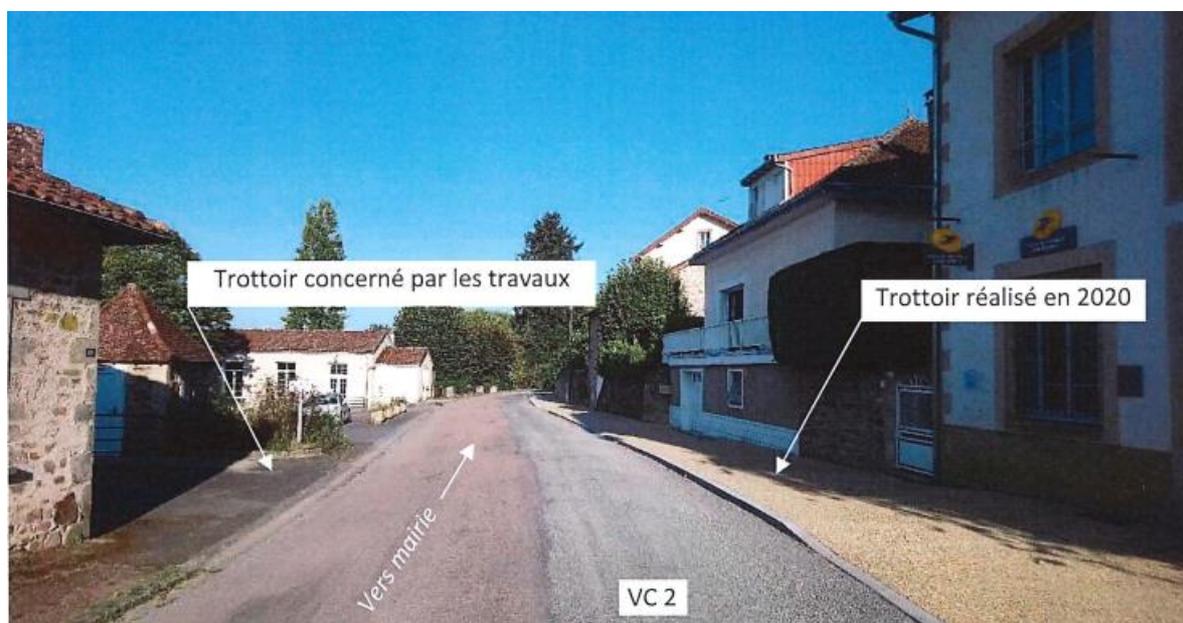


1. Gain de temps donc espérance de vie augmentée.
2. Elimine les zones d'intervention supérieures à 30 min.
3. Egalité des secours entre zones urbaines et zones rurales de jour comme de nuit.
4. Optimisation des coûts liés à l'hélicoptère.
5. Sécurité du personnel à bord grâce aux indications météorologiques locales.
6. Garantie de l'organisation des secours.
7. Prise en charge rapide et acheminement du patient vers un hôpital.

Coûts prévisionnels de l'installation 3 900 euros et par la suite 250 euros/an d'abonnement.

Réfection des trottoirs le long de la VC n°2

« Marval à Saint-Barthélemy-de-Bussière »



Travaux projetés :

Au cours de 2020, une réfection du trottoir droit a été effectuée. Il s'agit maintenant de programmer les travaux de requalification pour le côté gauche. Ce dernier présente des disparités de largeurs et des revêtements différents. Le principe de l'aménagement est de sécuriser et d'harmoniser l'ensemble. Le coût prévisionnel (avant subventions) de l'opération s'élèverait à ce stade des études à 66 000 euros TTC.

Rafraîchissement du Site internet de la Commune

Dans l'objectif de remettre à jour les informations concernant la commune et rendre le site internet de Marval plus attractif et plus interactif, nous sommes à la recherche de photos mettant en valeur notre environnement et notre patrimoine.

Si vous voulez **partager** vos plus beaux clichés et les voir sur le site internet, n'hésitez pas à nous les transmettre en les adressant à la Mairie par mail (mairie-marval@wanadoo.fr) ou par tout moyen que vous jugerez utile.

Lancement de la première phase de travaux à l'église de Milhaguet

A la suite des études et des demandes de subvention de la précédente équipe municipale, la poursuite de la rénovation de l'église de l'Assomption de la Très Sainte Vierge de Milhaguet vient d'être votée par le conseil municipal ainsi que la mise en œuvre de la clause sociale, permettant aux entreprises d'employer des personnes en situation de handicap et/ou des personnes en insertion.



Ce projet permettra dans un premier temps la préservation d'un patrimoine important de notre commune. Cette première tranche permettra surtout d'éviter les infiltrations d'eau actuelles qui

s'effectuent par les abat-sons, de renforcer les fondations et de remédier aux problèmes liés à des rénovations inadaptées à la structure lors des rénovations précédentes et notamment celles liées à la « fameuse » tornade de 1979.

Le projet est financé à 90% par des subventions de la DRAC, du département et de la région. Il restera tout de même à charge de la commune une dépense d'environ 150 000 euros, dont la partie TVA pourra être récupérée après 2 ans. Une demande d'appel aux dons par le biais de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine est en cours également.

Cette première tranche comprend essentiellement la remise en état de la partie haute de la tour clocher, la pose d'un paratonnerre, la remise en état des murs intérieurs ainsi que la mise aux normes (incendie et accès PMR) de ce lieu qui accueille du public.

Nous sommes pour l'instant dans l'attente des retours de notre mandataire, M. Baguet, Architecte du Patrimoine pour les prochaines étapes.

Les mots des associations

A.C.C.A. MILHAGUET saison 2020/2021

Cette année nous avons dû « refondre » notre conseil d'administration. En effet notre rattachement à l'Office Français de la Biodiversité s'est accompagné de profonds changements dans nos statuts d'ACCA.

Au terme de ces changements, voici la composition de notre nouveau bureau, élu par liste entière et pour 3 ans.

<u>Président</u>	Patrick Gibaud
<u>Vice-président</u>	Fredéric Cany
<u>Trésorier</u>	André Marendat
<u>Secrétaire</u>	Jean Claude Faure
<u>Membre</u>	Benoit Roussarie
<u>Membre non-chasseur</u>	Frédéric Fredon

Avec cet environnement peu propice aux échanges conviviaux nous avons réussi à faire l'ouverture mais l'ambiance est assez tendue.

De plus maintenant où il nous est demandé de chasser malgré le confinement, bénéficiant d'une dérogation préfectorale au titre de « mission d'intérêt général » ceci en appliquant, bien sûr, des règles sanitaires compliquées.

Pas facile d'expliquer aux chasseurs de petit gibier, qu'ils ne sont pas reconnus comme d'intérêt général même s'ils ne s'exposent pas plus ni ne sont potentiellement pas plus dangereux.

Il est indéniable que la situation est prétexte à la mise en place de restrictions aux libertés individuelles qui laisseront des séquelles mémorables.

Même si, indiscutablement, gérer notre pays sous cette pandémie n'est pas aisé, il faut créditer nos dirigeants d'un amateurisme et d'un manque de maîtrise déplorable.

Quoi qu'il en soit, nous vous invitons, l'ensemble des membres de l'ACCA et moi-même à être les plus attentifs possible aux règles de

sécurité sanitaire car ce sont les seuls remparts, bien fragiles, contre cette épidémie.

Au moment de la rédaction de ce document nous ne pouvons pas vous communiquer la date de notre manifestation annuelle, toutes celles-ci étant suspendues pour l'instant.

Dans cette ambiance morose et anxiogène nous vous souhaitons néanmoins que l'année 2021 soit pour tous tournée vers un avenir plus réjouissant et un retour à une vie normale.

Bonne année à toutes et à tous

P, Gibaud

L'Association agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

MARVAL – PENSOL – LA CHAPELLE MONTBRANDEIX

(lo troucho do limosi)

Comme vous le savez tous l'année 2020 a été marquée par la pandémie due au COVID 19.

A l'exemple de ses homologues l'association de pêche de Marval a été tout autant touchée. Si l'ouverture a pu se faire à la date prévue, rapidement le premier confinement nous a fait remiser cannes et épuisettes de mi-mars à mai. Seule la deuxième quinzaine de mai et le mois de juin ont pu nous voir au bord de nos ruisseaux et rivières.

Juillet, août et septembre ont été marqués, comme depuis de nombreuses années maintenant, par une sécheresse et un manque d'eau récurrents. La baisse constante du débit du Bandiat et des affluents depuis une quinzaine d'années, démontre bien le changement climatique non plus amorcé, mais bien présent aujourd'hui.

Une lueur d'espoir et d'optimisme avec le ruisseau des Vergnes, ne s'asséchant pas et continuant donc de remplir son rôle de « ruisseau pépinière ». Alevins et truitelles fario y sont confiés chaque année depuis dix ans. Les effets de ce travail commencent à se concrétiser par le retour de truites fario reproductrices en tête de bassin en période hivernale.

Notre concours de belote de janvier 2020 a rencontré un beau succès. Trois empoissonnements du Bandiat, avec quelques truites dépassant le kilogramme, en sont la preuve.

A l'heure actuelle, je ne peux malheureusement pas vous donner rendez-vous pour notre concours de belote de janvier 2021. Ne sachant pas où nous en serons avec la pandémie, la prudence sanitaire est l'urgence absolue !

Selon l'actualité du moment nous envisagerons d'organiser ou de supprimer ce concours, sachant que nous ne serons pas la seule association à devoir nous plier aux contraintes du Covid.

Avant de terminer mon propos, je vous souhaite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, et dans toute la mesure du possible, de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2021.

Jean- Marie VICHERY.

La Turbine, une association intercommunale dont le siège est Marvalais !

UNE SALLE POUR TOUS

2021 verra l'ouverture d'un nouveau lieu associatif. L'association « La Turbine » a construit bénévolement un café associatif doublé d'une salle de spectacle (ERP 4^{ème} catégorie) d'une jauge de 300 personnes.

Situés sur le site de la Monnerie entre Cussac et Oradour sur Vayres, les travaux arrivent à leurs termes. Le bâtiment appartient à la Communauté de Communes Ouest Limousin : elle a financé les matériaux de construction et certains travaux pour qu'une salle à vocation culturelle existe sur le territoire.

Munie d'une sonorisation professionnelle, de lumières de scène et d'une partie bar/café permanent, les possibilités d'un tel équipement sont nombreuses : stages (théâtre, danse, poterie, yoga, jeux...), spectacles vivants, concerts, cirque, résidence d'artistes, enregistrements audio, projections de films... Mais aussi vide-greniers, paniers garnis paysans, ateliers jeunes et scolaires...

La salle sera gérée conjointement entre la communauté de communes et l'association « La Turbine » qui ouvrira le café presque tous les vendredis soir. Une programmation culturelle et associative va donc voir le jour dans l'année à venir.

Toutes les associations de la communauté Ouest Limousin peuvent bénéficier de cette salle pour leurs activités selon des modalités à définir ensemble. Vous êtes les bienvenus !!

A noter que sur la première année d'ouverture, les charges (eau, électricité...) seront prises en charge par la communauté de communes.

N'hésitons pas à rendre dynamique et attractif notre beau territoire, par le biais de nouveaux leviers et participons, à notre échelle, au rayonnement culturel du pays Ouest Limousin.

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et à tous, à bientôt !

L'Association La Turbine
Contacts : asso.laturbine@yahoo.fr

*** Lou Bouéradou* de Milhaguet**

Créée le 26 août 1990, voilà déjà 30 ans que l'association oeuvre pour maintenir la mémoire vivante de la commune de Milhaguet. Durant ces années, des habitants volontaires se sont relayés pour faire vivre par des activités ludiques ce qui est devenu aujourd'hui un simple village ou encore une commune associée... Enfin comme il vous plaira.

Après 30 ans d'existence faisons un petit bilan de nos activités (souvent méconnues).

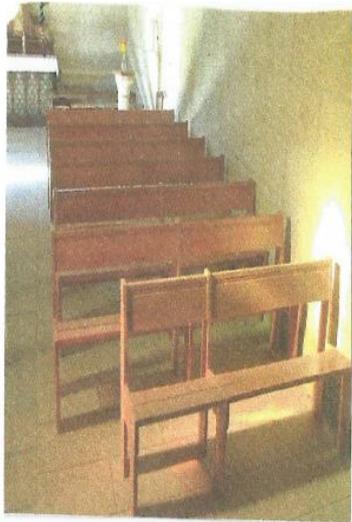
En 1991 Lou Bouéradou installait des boites d'affichage permettant, dans chaque village de la commune, de se tenir au courant des conseils municipaux, des réunions d'associations, d'informations générales, mais aujourd'hui tout a disparu par manque d'intérêt certainement... Ou les affichages n'étaient pas dans la légalité.

Décembre 1994

Noël! La joie des enfants de recevoir un cadeau. L'association, consciente du plaisir d'offrir, instaurait une distribution de cadeaux aux enfants de la commune de Milhaguet (initiative boule de neige!). Ce petit présent offert par Lou Bouéradou était l'occasion de se retrouver autour d'un feu de bois avec des contes et des chants, puis une petite collation dans un gîte mis gracieusement à disposition par M. et Mme De Soumagnat de Milhaguet.

Décembre 1996

L'illumination de la traversée de Milhaguet donnait un air de fête à notre petite commune. Cet investissement réalisé est devenu obsolète (consommation électrique, remplacement des ampoules,...). Aussi a-t-il été remplacé par de nouveaux panneaux moins gourmands en énergie. L'affichage lumineux au dessus de l'entrée de la salle polyvalente "André Marcillaud" à Marval a été financé par Lou Bouéradou et sert pour les fêtes de fin d'année.



Septembre 1996 et Février 2005

L'association offrait à l'église de Milhaguet deux séries de bancs conformes à la réglementation des établissements recevant du public. Un petit coup de pouce pour cette église classée et régulièrement fréquentée.

Août 2009 – Septembre 2011

L'association en réalisant un nettoyage et un nivellement des sentiers des "Hautes Forêts" favorisait leur fréquentation.

Mai 2010

Nos sentiers de randonnée étant largement appréciés, un point d'accueil paraissait urgent. Lou Bouéradou installe donc une table-banc et une poubelle (avec autorisation de la mairie de Marval) sur l'aire de stationnement face à l'ancienne école (installation très utilisée). Il est d'ailleurs fort dommage que des panneaux officiels ne soulignent pas ce point de rassemblement pour les marcheurs. Autrefois un plan renseigné mis en place par Lou Bouéradou permettait de choisir son parcours en fonction de ses envies et de ses capacités à la marche. A cet endroit un bloc sanitaire serait le bienvenu.

En 2014

L'association offrait un peu d'ombre aux randonneurs pour un pique-nique ou un peu de repos en plantant 3 arbres à proximité de la table-banc, détente agréable après la découverte de la flore locale et forestière.

Août 2010-Août 2014

L'eau? Sujet préoccupant. Lou Bouéradou continue son action préservatrice en redonnant une nouvelle vie aux puits communaux recencés – réfection de la maçonnerie ou des toits -réfection des tours ou système de récupération.

L'eau étant un bien précieux il serait dommage d'oublier le travail de nos anciens qui avaient capté les sources pour leur village.

Août 2019-Septembre 2020

Croyances ou pas.....mais dans la commune de Milhaguet, nous avons des "bonnes fontaines". Fort de cet esprit Lou Bouéradou, avec l'aimable concours de Mme De Soumagnat (trop tôt décédée) a décidé de redonner vie à cette fontaine de dévotions située sur la route de Mouriol-La Souchère. Oubliée, enfouie, comblée mais pas disparue (une bonne fontaine ne meurt jamais), Lou Bouéradou la remet en vie grâce à Mme Dorthe, propriétaire du terrain, qui autorise la remise en état. Les travaux commencent

- Détermination de la résurgence – creusement - captation nouvelle - aménagement du site - recherche des bienfaits de cette bonne fontaine. Il paraît qu'elle soigne les maux de dents, les maladies des animaux..., etc (si vous avez des informations, faites-les nous parvenir). La signalisation a été réalisée sur la voie publique face à l'église avec l'aimable concours des services départementaux de la voirie.

Pour terminer ce survol des activités de Lou Bouéradou, l'association organise depuis 27 ans un réveillon dansant qui malheureusement ne pourra avoir lieu cette année, "Covid oblige", mais soyons optimistes 2021 nous permettra certainement de nous réunir à nouveau et de profiter d'une soirée chaleureuse et festive à souhaits.

Souhaitant vous retrouver le plus souvent possible avec de nouvelles idées, Lou Bouéradou de Milhaguet vous accueillera chaleureusement, il s'agit juste de "chabatz d'entrer".

Que 2021 soit pour vous, votre famille, vos amis une année pleine de bonheur, de satisfactions et surtout de santé.

André Marendat

CAM Pétanque Marval

En cette année 2020 et face à l'épidémie de COVID-19 et toutes les mesures gouvernementales annoncées, le CAM Pétanque n'a pu réaliser aucune manifestation comme prévu.

Donc à ce jour, notre bureau reste inchangé. En ce qui concerne les manifestations 2021, nous sommes contraints d'attendre de voir comment va évoluer cette situation.

En cette nouvelle année 2021, le bureau et ses membres vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous ainsi qu'une bonne santé en respectant les gestes barrières.

Le Président, Christian Dessimoulie

Le bureau et ses membres

Association LDC 2020

L'année dernière, l'Association LDC (Loisirs Détente Couture) a célébré son 10e anniversaire et continue d'offrir un environnement pour que les gens se réunissent pour s'engager dans une variété d'activités, tandis que pour les nouveaux arrivants dans la région, l'adhésion est un excellent moyen de se faire de nouveaux amis et d'obtenir de l'information sur la région.



Les activités sont centrées dans l'ancienne Salle de Fêtes à Marval (en face de la Poste) et comprennent un atelier d'artisanat mensuel, des sessions garder la forme (Yunga) et un groupe de randonnées.

Il est clair que COVID 19 a eu des conséquences significatives sur les événements cette année, malgré cela, le groupe a toujours été en mesure de poursuivre certaines de ses activités en pleine conformité avec la réglementation.



Groupe d'Artisanat

L'année a très bien commencé en janvier avec une visite du Salon Fil Passion à Périgueux suivie d'un délicieux thé de style anglais l'après-midi, chez Em's Cuisine à Chapdeuil.

Pour le mois de février, le groupe a organisé un atelier de peinture de meubles, offert par Kirsty du Hibou Chic de Bellac, qui a été apprécié par tous.

Bien que notre Fête annuelle du Printemps ait été annulée en raison de la COVID 19, sans se décourager, le groupe a activé une version en ligne utilisant Facebook. Cela a permis à un certain nombre d'artisans locaux de promouvoir leurs produits et d'interagir avec les membres et les amis des LDC, ce qui a été un énorme succès. Le groupe a également pu compléter 2 sessions d'atelier, avec des membres engagés dans la fabrication de vitraux et des ornements de jardin.



Groupe Garder la Forme/Yunga



Malgré les restrictions de cette année, le groupe a été en mesure d'organiser quelques sessions hebdomadaires Yunga, en dehors des périodes de verrouillage, qui a été grandement apprécié par les membres qui souhaitent maintenir leur niveau de forme physique.

Marché de Noël 2020

Au fur et à mesure que ce bulletin est imprimé, Le LDC, en collaboration avec l'Association Franco-Britannique, prévoit actuellement d'organiser un marché de Noël artisanal le 13 décembre à Marval afin d'offrir un esprit festif en ces temps difficiles et on espère que tous les membres de la Commune pourront soutenir l'événement.

Si vous êtes intéressés à vous joindre à l'Association, veuillez envoyer un courriel à Mme Keni Carrington, secrétaire de le LDC à ldckenicarrington@gmail.com.
Pussions-nous souhaiter à tous une nouvelle année paisible

Mark Sutton
LDC President

F.N.A.C.A

La situation sanitaire nous a valu cette année 2020 de supprimer les manifestations prévues voir le bal du mois de Juillet et le repas annuel. L'Assemblée générale a été de ce fait annulée aussi les cartes d'adhésions ont été distribuée de mois en mois dans chaque foyer d'adhérent. Je ne peux à ce jour prévoir aucune manifestation, bal ou repas pour 2021.

J'espère que pour tous l'année à venir ne sera pas mauvaise avec ce virus qui court.

Je vous souhaite une bonne année 2021 et que la situation actuelle ne sera qu'un mauvais souvenir.

Le Président
R. HUGUENOT

A.C.C.A de MARVAL

J'aimerais commencer cet entretien dans l'optimisme mais malheureusement, il n'en est rien. Les restrictions que nous impose la situation sanitaire ne nous font pas pencher en ce sens.

Notre saison cynégétique avait débuté dans l'espérance, mais il nous fallut vite déchanter et au moment de la rédaction du présent bulletin, nous sommes en plein deuxième confinement avec toutes les limitations qui s'ensuivent :

- Suspension totale de la chasse du petit gibier. On se demande bien pourquoi, car on se pose la question de comment le « bécassier » qui part seul à travers bois avec son chien peut être contaminant, et il n'y a pas de cas avéré de grippe aviaire dans la région.
- Le grand gibier quant à lui bénéficie pour l'instant d'une dérogation en prévention des dégâts qu'il peut occasionner aux cultures et aux forêts. Mais sa chasse est limitée dans les jours et les horaires.

Malgré ces aléas, la réalisation de nos plans de chasse aux cervidés, grands et petits, et de gestion du sanglier n'est pas trop mauvaise.

Dans un autre registre, nous n'avons pu organiser nos festivités habituelles (soirée grillades et ball-trap).

Rêvons que d'ici la fermeture générale la situation puisse s'améliorer et que ce maudit virus nous permettra de parcourir à nouveau champs et halliers dans l'espoir d'une hypothétique surprise dans la mire de nos fusils. Cela est sans doute optimiste, mais, sait-on jamais !

Et dans cet objectif, mes collègues chasseurs et moi-même, vous souhaitons un an 2021 le meilleur possible.

Le Président : Michel HARDY

Club « Soleil d'Automne »

L'année 2020 se décline, quelle année face à cette crise sanitaire. Elle fut très difficile pour beaucoup d'entre nous.

Plus de manifestations, de visites, de sorties, la vie s'est arrêtée avec ce confinement.

Avec cette crise sanitaire, nous ne ferons pas d'Assemblée Générale, cette année le bureau restera inchangé.

Nous avons fait notre concours de belote du 5 janvier 2020, il était très réussi (92 équipes).

Cette pandémie ne nous a pas permis de faire d'autres manifestations.

Nous aurons une pensée pour nos amis qui nous ont quittés cette année

M. Paul Augeau

M. René Beauzetier

Mme Marie-Claude Régnier

M. Marc Conduché

Mme Monique Savreux

Et aussi pour ceux qui sont frappés par la maladie.

Quand pourrons-nous reprendre nos festivités ? 2021 est incertain.

Le bureau se joint à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonne année 2021 et aussi une très bonne santé.

Protégez-vous.

La Présidente : Nicole Dudognon

A noter pour 2021 : Thé dansant le 22/03, Gala d'accordéon le 19/04, Concours de Belote le 26/04, Loto le 13/09 et Thé Dansant le 18/10....

Tout cela avec un point d'interrogation....

Association Franco-Britannique

L'année 2020 ! Que peut-on dire de cette étrange année ?! Comme tous nos adhérents, nos amis, nos voisins, nous attendions avec plaisir de nous voir pour les réunions, des conversations heureuses et des rencontres à Marval et dans les alentours. Hélas, la COVID redoutée est arrivée ! Cependant, nous avons pu poursuivre quelques-unes de nos activités prévues, notamment :

- Janvier : notre assemblée générale et la rentrée des groupes de conversation.
- Février : repas très apprécié ensemble à l'Auberge de la Vallée de la Gorre, à St Auvent.
- Mars à Mai : premier confinement
- Juin : retour des groupes de conversation
- Octobre : petit concert donné par notre chorale *Lyra Libra* dans l'église de Marval. Un grand merci à tous les participants et à nos amis qui sont venus nous écouter !
Expédition dans les bois à la recherche des champignons moins connus avec notre guide/expert mycologue, Daniel Lacombe. Nous étions contents de passer une matinée ensemble dans les bois et de découvrir des champignons, autres que des Cèpes et des Girolles !
- Novembre : le couvre-feu et puis le reconfinement sont revenus.
Nous espérions pouvoir nous réunir pour notre traditionnelle célébration des chants de Noël, le 13 décembre dans l'église de Marval, mais nous avons décidé d'annuler pour des raisons sanitaires – attendons l'année prochaine avec plus de certitude.

C'est avec profonde une tristesse que nous annonçons la disparition de deux de nos adhérentes très aimées – notre Marie-Claude Regnier en février et notre Monique



Savreux en mai. Leur soutien à notre Association était vraiment apprécié et leur présence nous manque et nous manquera longtemps.

Notre Association existe depuis bien longtemps avec pour but de faciliter notre intégration et d'encourager des rencontres. Nous sommes toujours très reconnaissants auprès des habitants de notre commune pour leur bienveillance et leur amitié. Nous faisons toujours des efforts pour garder le contact, les uns avec les autres, pendant

cette période difficile et nous attendons une année 2021 plus optimiste !! Travaillons ensemble pour le bien de nos communes si chères.

Avec nos vœux chaleureux et nos amitiés,

Mary Tarry et son équipe de l'Association Franco-Britannique.

Rencontrer vos élus

Vous pouvez rencontrer M. le maire tous les matins, du lundi au vendredi et vous pouvez rencontrer ses adjoints sur rendez-vous, en vous adressant directement au secrétariat de la mairie au 05 55 78 71 04.

	Au niveau communal	A l'extérieur
M. HACHIN Pierre	Maire Président des commissions de la commune Correspondant défense	Délégué communautaire (membre des commissions PNR, Ciid, marchés et cycle de l'eau) Membre du bureau du PNR (membre des commissions biodiversité, transition énergétique, urbanisme, patrimoine et paysages)
Mme LINET Marie	Adjoint au Maire Vice-présidente de la commission citoyenneté Elue CCAS Référent pandémie	VBG Syndicat des transports scolaire Commission lecture publique et vie culturelle
M. SUET Jérôme	Adjoint au Maire Vice-président de la commission environnement	Délégué communautaire CIAS Commission aménagement du territoire et commission jeunesse et sport et commission aménagement du territoire (PLUI) Délégué au PNR
Mme HAAG Rachel	Adjoint au Maire Vice-présidente de la commission finance CCID	Commission voirie et bâtiments Commission finance Commission Intercommunale des Impôts Indirects (CIID)
M. CASSORE Sylvain	Adjoint au Maire Vice-président de la commission urbanisme CCAS	VBG PLUI Commission développement durable SEHV Correspondant sécurité routière

Informations pratiques

Permanence de l'assistante sociale

Une assistance sociale tient une permanence mensuelle à la mairie, vous pouvez la rencontrer en prenant rendez-vous au **05 55 78 71 04**.

Des pistes pour l'amélioration énergétique de vos habitats :

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller FAIRE qui vous accompagnera dans votre projet.

Le « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat est mis en place par l'ADEME, l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat), l'ANIL (Agence Nationale pour l'Information sur le Logement) et les collectivités.

Pour toute question ou information rendez-vous sur :

<https://www.faire.gouv.fr/>

La Monnerie - 87150 Cussac
contact@ouestlimouin.com
05 55 78 84 07
www.ouestlimousin.com

ENFANCE - JEUNESSE

Enfance

enfance@ouestlimousin.com

Crèches

Les Petits Filous, Saint-Laurent-sur-Gorre
lespetitsfilous@ouestlimousin.com 05 55 48 10 10

L'Île aux trésors, Cussac
lileauxtresors@ouestlimousin.com 05 19 99 24 47

Lieu d'Accueil Enfants Parents

La Planète du Petit Prince, Saint-Mathieu
laep@ouestlimousin.com

Relais d'Assistants Maternels

Les P'tits Ram'heures, Saint-Laurent-sur-Gorre
lesptitsramheures@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Au Pays de Gulliver, Champsac
aupaysdegulliver@ouestlimousin.com 05 87 33 00 79

Jeunesse

jeunesse@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21 / 06 77 50 16 53

Accueils de loisirs

Les Hironnelles, Cognac-la-Forêt 06 70 51 30 55
leshironnelles@ouestlimousin.com 05 55 03 52 83

La Clé des Champs, Maisonnais-sur-Tardoire 06 76 79 36 93
lacleeschamps@ouestlimousin.com 05 55 70 02 28

Les Ecurieuls, Saint-Laurent-sur-Gorre 06 71 83 64 76
lesecurieuls@ouestlimousin.com 05 55 00 18 02

Garderies et activités périscolaires

periscolaire@ouestlimousin.com 05 55 48 19 21

Adolescents

ados@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22

Jeun's Club, Oradour-sur-Vayres
jeuns.club@ouestlimousin.com 06 74 56 36 24

Jeun's Sports, Saint-Laurent-sur-Gorre
jeuns.sports@ouestlimousin.com 06 87 53 29 90

ENVIRONNEMENT

Service Public d'Assainissement Non Collectif - SPANC

spanc@ouestlimousin.com 05 55 48 19 24

Collecte des ordures ménagères

om@ouestlimousin.com 05 87 33 00 73

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale - CIAS

cias@ouestlimousin.com
Point-écoute 05 55 48 93 90

Maison de retraite Dins Lou Pélou (EHPAD)

3, rue du Fromental - 87150 Cussac
ehpadcussac@wanadoo.fr 05 55 70 91 54

Résidence Services des Feuillardiers

3, rue du Fromental - 87150 Cussac 05 55 70 91 54

CULTURE, TOURISME & SPORTS

Sports, Culture, Vie Associative

sportsculture@ouestlimousin.com 05 55 48 19 22 / 06 87 53 29 90

Tourisme

<http://www.tourisme-ouestlimousin.com/>
tourisme@ouestlimousin.com

Accueil d'Oradour-sur-Vayres 05 55 78 22 21
Accueil de Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 00 06 55
La Boutique des Créateurs 05 55 78 22 21

Lecture publique

<https://cc-ouestlimousin.reseaubibli.fr/>
mediatheques@ouestlimousin.com

Saint-Laurent-sur-Gorre 05 55 48 18 18
Cussac 05 55 00 44 34
Oradour-sur-Vayres 05 55 78 14 37
Cognac-la-Forêt 05 55 77 49 78
Marval 05 44 22 97 19

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Communication

l.david@ouestlimousin.com 05 55 78 11 88

Aménagement numérique

numerique@ouestlimousin.com 05 87 33 00 72

Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

plui@ouestlimousin.com

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux!



Facebook : @ouestlim
Instagram : @ccouestlim

PLU

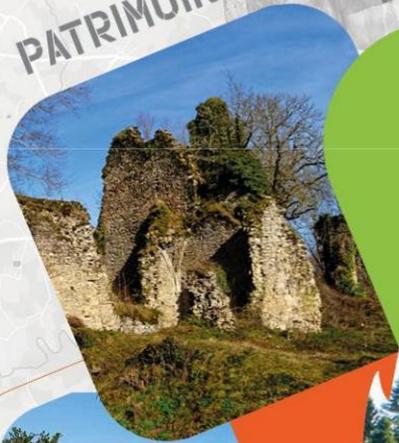
Plan
Local
d'Urbanisme
Intercommunal



PATRIMOINE



ENVIRONNEMENT



HABITAT



ÉCONOMIE



MOBILITÉ



www.ouestlimousin.com

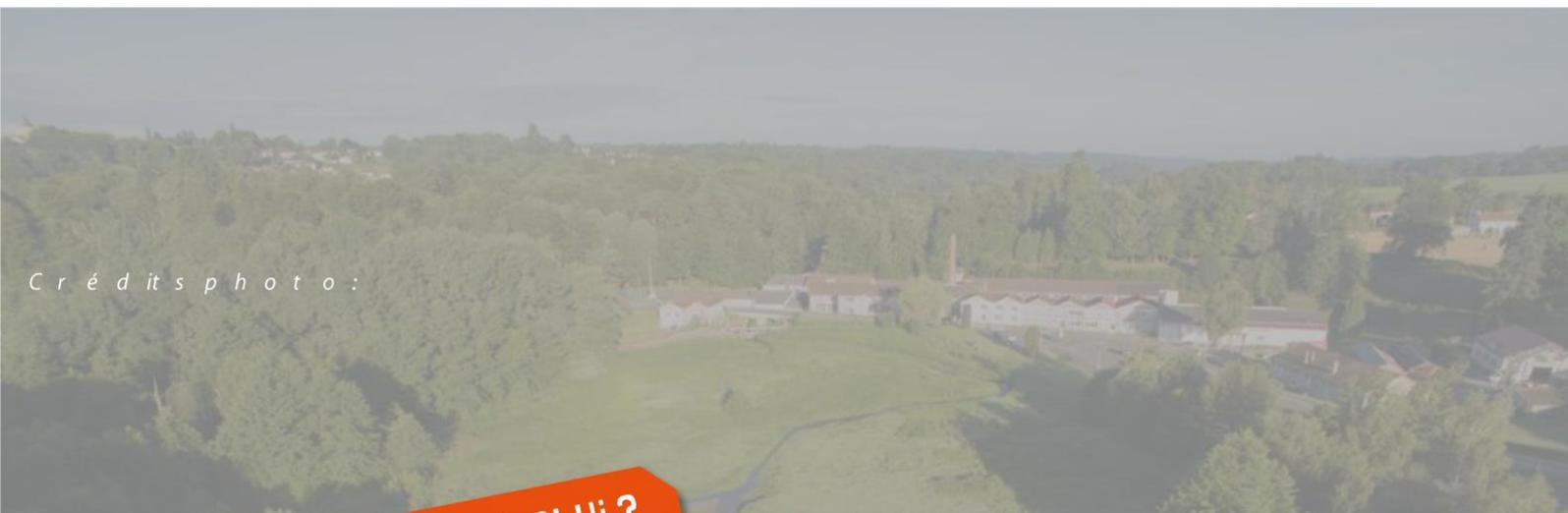
**Ouest
Limousin**
communauté de communes



o LE PLUi : UN PROJET COMMUN POUR DEMAIN

Les 16 Communes de Ouest Limousin se sont lancées depuis quelques mois dans un projet ambitieux pour l'avenir du territoire : l'élaboration de leur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Construit sur trois ans, le PLUi est un projet qui doit engager la réflexion de l'ensemble des acteurs du territoire. Il planifie et dessine l'avenir de notre territoire notamment en définissant la vocation principale (habitat, économique, espaces agricoles et naturels) des différentes zones qui le composent et leurs modalités d'aménagement.



Crédits photo :

QU'EST-CE QU'UN PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, est un document à la fois :

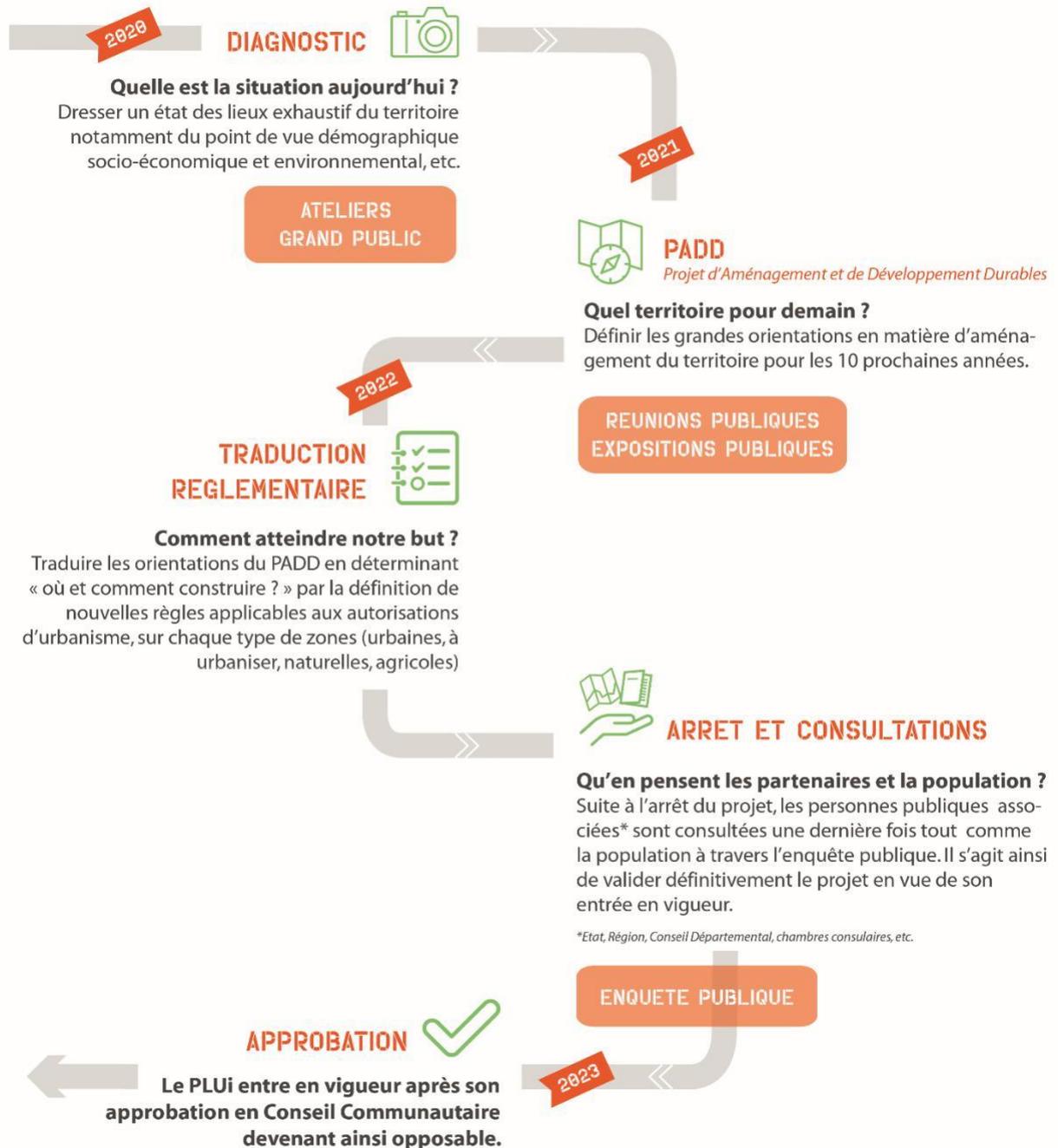
✓ STRATEGIQUE ✓ REGLEMENTAIRE ✓ SOLIDAIRE

Un document qui traduira les grandes **orientations d'aménagement** de la Communauté de Communes Ouest Limousin pour les 10 ans à venir.

Il règle à terme, le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée et remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux (PLU, carte communale... pour les communes qui en sont dotées).

Il garantit la cohérence et la complémentarité du développement des 16 communes de Ouest Limousin, pour répondre aux besoins (logements, équipements...) de l'ensemble de la population.

o LES ETAPES INCONTOURNABLES



KUI PARTICIPE A L'ELABORATION DU PLUi ?

Chacun a un rôle à jouer dans les différentes phases de la vie d'un PLUi : les élus, les acteurs du territoire, les habitants... Il s'agit en effet de construire ensemble l'avenir du territoire de demain et d'en fixer les grandes orientations.

Tous les maires des communes de Ouest Limousin sont associés à travers différentes instances d'échanges et de réflexions (conférences intercommunales, séminaires, ateliers participatifs...) pour participer à l'élaboration du PLUi.

Tous les habitants et tous les acteurs peuvent aussi participer à la construction du PLUi en partageant leurs expériences et en exprimant leur vision du territoire. La diversité des points de vue et des idées sera ainsi le gage de la réussite et de la richesse du futur document.



- ✓ Des **articles dans le bulletin communautaire**, sur internet et par voie presse
- ✓ Des **lettres d'information** régulière
- ✓ Le **site internet** de la Communauté de Communes Ouest Limousin



- ✓ Des **réunions publiques** à chaque grande étape
- ✓ Des **registres d'expression** dans chaque mairie et au siège de la Communauté de Communes
- ✓ Des **forums participatifs** avec les acteurs locaux
- ✓ Des **courriers et mails** à adresser à la Communauté de Communes Ouest Limousin

Pour les habitants et les autres acteurs du territoire, différentes formes d'échanges sont possibles :

Une adresse postale :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Ouest Limousin
CONCERTATION SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
Communauté de Communes Ouest Limousin
La Monnerie – 87150 Cussac

Une adresse mail :

contact@ouestlimousin.com

Le site internet de la Communauté de Communes Ouest Limousin :

www.ouestlimousin.com

Dans le cadre de la création de ce PLUi, il est important de venir en Mairie noter sur le **registre d'expression** toute question, remarque, observation, projet..., afin que vos souhaits soient **réellement pris en compte** dans l'élaboration de ce plan et que nous puissions défendre vos/nos intérêts au cours des réunions d'élaboration.



Mon aide à domicile c'est



**UN PROFESSIONNALISME
DE PLUS DE 55 ANS**

- Aide à la Personne • Pôle UNA'Handi
- Ménage, Repassage • Accompagnement social
- Aide aux Aidants • Ateliers de Convivialité Séniors
- Garde de jour et de nuit • Garde d'enfants
- Jardinage et petit bricolage



*Sur le territoire de Saint-Junien, l'Ouest et le Nord-Ouest
du département de la Haute-Vienne*



UNA OUEST 87

10 Bd de la République
87200 SAINT-JUNIEN

05 55 02 46 01

accueil@unaouest87.fr
www.unasaintjunien.fr



SERVICES AUX PERSONNES À DOMICILE (NF311)



Le dispositif du chèque « Pass'eau » (aide au paiement des factures).

Le « Pass'eau » a pour objectif de soutenir financièrement les personnes aux ressources modestes et leur permettre d'accéder à une fourniture minimum en eau potable. Ce dispositif de tarification sociale de l'eau chèque « Pass'eau » a été mis en place en partenariat avec le département de la Haute Vienne.

Les charges d'énergie constituent une lourde part des dépenses d'un foyer. À l'initiative de la SAUR et du Syndicat d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre, qui couvrent une cinquantaine de communes haut-viennoises, le Pass'eau a pour objectif de soutenir financièrement les personnes aux ressources modestes et leur permettre d'accéder à une fourniture minimum en eau potable.

Le principe du dispositif :

- Les aides sont accordées sous forme de jetons.
- La prise en charge ne peut excéder 60 % de la facture.
- Le montant du jeton est fixé à 20 euros et le nombre maximal de jetons pouvant être attribués annuellement par abonné est de 8, soit une aide maximale de 160 euros.

Les critères d'éligibilité :

Les foyers dont les ressources mensuelles sont inférieures ou égales aux montants suivants pourront être éligibles à PASS'EAU.

- Une personne : 1050 euros
- Deux personnes : 1491 euros
- Trois personnes : 1708 euros
- + 259 euros par personne supplémentaire

Le revenu de référence correspond au dernier mois ou à la moyenne des trois derniers mois en cas de revenus irréguliers.

Décision et gestion du dossier :

La responsabilité de l'attribution des jetons aux abonnés est portée par le Conseil départemental, le syndicat VBG n'intervenant pas dans l'évaluation des situations.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour effectuer une demande :

Conseil Départemental de la Haute Vienne
Pôle solidarité enfance
11, rue François Chénieux - CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1
05.44.00.15.29

La Mission locale pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes



Mission Locale

Rurale de la Haute-Vienne

NOUVELLE-AQUITAINE

Pour l'Emploi et l'Autonomie des Jeunes

16-25 ans

mlrurale87@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/mlr>

INFORMATION FORMATION
VIE QUOTIDIENNE

4 antennes - 22 points d'accueil sur tout le département (**Hors agglomération de limoges**)
Une équipe de 28 professionnels et des services gratuits

Vous avez moins de 26 ans ! Un accompagnement global et personnalisé
Un conseiller référent pour toutes vos démarches

⇒ **EMPLOI** : Techniques de recherche d'emploi ; rencontres entreprises et employeurs ; offres d'emploi et offres en alternance, parrainage, garantie jeunes ...

⇒ **ORIENTATION** : découverte de secteurs et métiers, immersions en entreprises et visites d'entreprises...

⇒ **FORMATION** : droits à la formation, accès aux parcours de formation, financements ...

⇒ **VIE QUOTIDIENNE** : permis de conduire, aide aux transports, locations de véhicules, aides financières ; démarches liées au logement ; accès aux droits et à la santé, aide aux démarches administratives, sports loisirs et culture ...

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en œuvre par les Missions Locales. Sa forme ?

Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant sous conditions de ressources, la Garantie Jeune et une allocation mensuelle.



Permanence de La Mission Locale Rurale ...Proche de chez vous

Permanence à la **Mairie d'Oradour sur Vayres**,
2^{ème} et 4^{ème} mardi après-midi

Pour convenir d'un rendez-vous... N'hésitez pas à nous contacter au ☎ 05.55.70.45.74

Entreprises, collectivités : la Mission Locale Rurale, votre allié recrutement !
Une équipe pour répondre au mieux à vos besoins

Un **Relais Emploi** et des conseillers référents seront vos interlocuteurs privilégiés.
2 conseillères dédiées à la **relation entreprises**.

Une **référente Handicap** et une **référente Alternance/Apprentissage**

1 conseillère dédiée à la **Formation Professionnelle**.

⇒ **Favoriser la rencontre des Jeunes et des Entreprises ou structures**

Visites d'entreprises, promotion et valorisation de votre secteur et de vos métiers, immersions de jeunes en entreprises, recrutement et formation des jeunes, organisation de forums, job dating, parrainage...

⇒ **Un appui au recrutement**

Identifier et analyser vos profils de postes.

Diffuser votre offre et présélectionner des candidatures et/ou proposer des candidats.

Informersur les différents contrats de travail et les mesures : Alternance, aides à l'emploi des jeunes et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des TH...

Rechercher une formation adaptée au jeune et à votre structure.

Un suivi renforcé pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Recensement Citoyen

A l'âge de 16 ans (et avant la fin du 3^{ème} mois suivant), les jeunes français et françaises doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile. Cette démarche est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Ils se présentent munis de leur **carte d'identité** et du **livret de famille** des parents. A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention : Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de 25 ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC Pro, ..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutement dans les forces armées et de la Gendarmerie, ...).

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.

Convention exploitation forestière

Nous rappelons que toute exploitation forestière sur le territoire de la commune, une convention doit être signée au préalable avec la Mairie. Cette convention est également accompagnée d'un état des lieux signé par les différentes parties.

Convention SPA

La mairie a signé une convention avec la SPA (Société de Protection des Animaux). En cas de problématique d'animaux errants, vous pouvez contacter la SPA et y conduire ces animaux. Des campagnes de stérilisation ont lieu chaque année à des tarifs abordables dont les dates sont disponibles directement auprès de la SPA (**05 55 48 06 75**).

Courtoisie sur les chemins de randonnée

Nous rappelons que les chemins de randonnée sont des espaces publics qui méritent d'être respectés dans leur propreté et comme des espaces naturels à protéger. Il convient également de tenir les animaux de compagnie en laisse lorsque l'on croise d'autres randonneurs sur nos jolis sentiers.



PARC ÉOLIEN de Saint - Mathieu

ENQUÊTE PUBLIQUE Exprimez-vous jusqu'au 5 février 2021

Le projet du parc éolien des Monts de Chalus entrera le 04/01/2021 dans sa phase d'enquête publique.

Jusqu'au 05/02/2021, vous pourrez ainsi donner votre avis sur le projet via les différents moyens d'expression à votre disposition.

Parce que la transition énergétique est l'affaire de tous, nous vous invitons à vous mobiliser et vous exprimer dans le cadre de cette enquête.

Chaque avis et chaque soutien compte !

Plan d'implantation du parc



Les chiffres clés du projet



Comment participer ?

Différents moyens sont à votre disposition pour faire part de vos observations.



Par e-mail à l'adresse :
projet-eolien-saint-mathieu@enquetepublique.net

Sur le site internet suivant :
<http://projet-eolien-saint-mathieu.enquetepublique.net>



Par courrier à l'attention du
Président de la commission d'enquête,
adressé à la mairie de Saint-Mathieu
1, place Docteur Hugonneau 87440
Saint-Mathieu



Par écrit sur le registre ouvert à cet
effet en mairie de Saint-Mathieu.

**En rencontrant le commissaire
enquêteur** en mairie de Saint-
Mathieu lors d'une permanence :



Le lundi 04/01/2021 de 9h à 12h
Le mardi 12/01/2021 de 14h à 17h
Le mercredi 20/01/2021 de 9h à 12h
Le samedi 30/01/2021 de 9h à 12h
Le vendredi 05/02/2021 de 16h à 19h

Plus d'infos sur le projet :
www.eolien-saint-mathieu.fr





Le Syndicat Mixte des bassins Bandiat-Tardoire (ou SYMBA Bandiat-Tardoire) rassemble 34 communes sur les départements de la Dordogne et de la Haute-Vienne.

Il est la structure compétente pour la gestion des milieux aquatiques sur les bassins du Bandiat et de la Tardoire.

Son objectif est la reconquête du bon état

des bassins des milieux aquatiques (cours d'eau et

Retour sur les principales actions de l'année 2020 :

Chantier de restauration écologique sur la Tardoire amont.

(Châlus/Champsac/Champagnac la Rivière)

Aménagement d'un petit seuil en barrage du cours d'eau, enlèvement d'embâcles dans le lit et restauration de la végétation de berge, afin d'améliorer les habitats piscicoles et rééquilibrer le cordon rivulaire.

Ces travaux ont été réalisés en partenariat entre le SYMBA Bandiat-Tardoire et la Fédération de Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques.



Site de la Monnerie (Cussac/Oradour sur Vayres)

Après 4 années de travaux, la dernière étape du chantier a été réalisée au mois de septembre. L'étang n'existe plus. A sa place, la Tardoire a retrouvé son lit, bordé de zones humides riches d'une faune et d'une flore spécifiques. Une question d'ordre écologique autant que de santé publique.

Restauration de la ripisylve sur le Bandiat et la Doue (Abjat-sur-Bandiat/Augignac/Saint-Estèphe)

Des travaux sur la végétation en bord de cours d'eau ont été réalisés afin de rouvrir le milieu en enlevant les embâcles et les arbres morts ou dépérissant à risque. Cette action va permettre au milieu de retrouver un équilibre écologique (diversité des habitats, accès à la lumière, dévalaison des sédiments, limiter le risque d'inondation...). Le débardage à l'aide de la traction animale a été utilisé sur les sites sensibles (zones humides et périmètres de protection d'eau potable) afin de limiter les dommages sur le milieu.



Vous souhaitez des conseils sur la gestion de votre **étang/mare**, de votre **zone humide** ou concernant la **rivière** qui passe sur votre parcelle ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

SYMBA Bandiat-Tardoire, La Monnerie
87150 CUSSAC - Tel : 05 55 70 27 31
www.syndicat-bandiat-tardoire.fr
www.facebook.com/symba.bandiat.tardoire
Référente Tardoire : 06 38 84 49 72
Référent Bandiat : 07 54 36 40 43